

Rapport de la commission financière

Budget 2007

Membres de la commission

Mmes et MM.

Babey Falce Katia (PS)	Lagger Philippe (Les Verts)
Borel Pierre-Alain (PS)	Legrix Jean-Charles (UDC)
Capit Didier (PS)	Monnard Pierre-André (Lib-ppn)
Clerc-Birambeau Annie (PS)	Morel Sylvia (Rad)
Fivaz Fabien (Les Verts)	Musy Daniel (PS)
Gazareth Pascale (POP)	Parel Alain (UDC)
Girardin Fabienne (POP)	Schafroth Marc (UDC)
Iff Laurent (Lib-ppn)	

Le Conseil communal siège in corpore. M. Barbezat, chef du service financier, participe aux séances. Le Conseil général a nommé 4 nouveaux membres : M. Schafroth en remplacement de M. Schreyer, M. Fivaz en remplacement de M. Willen, Mme Gazareth en remplacement de M. Veya et Mme Girardin en remplacement de M. Bregnard.

Constitution du bureau

Conformément au tournus établi en début de législature, le bureau est constitué ainsi :

Président :	Lagger Philippe (Les Verts)
Vice-présidente :	Gazareth Pascale (POP)
Rapporteur budget :	Iff Laurent (Lib-ppn)

Sous-commissions

Depuis le début de la législature, M. Berberat regrette que la sous-commission siégeant pour son dicastère ne soit constituée que de représentants de la gauche. Pour remédier à cette situation, il a été décidé que M. Iff remplacerait M. Lagger qui siégera pour le dicastère de M. Veya. M. Parel qui siégeait jusqu'à présent dans la sous-commission de M. Veya sera remplacé par M. Schafroth et siégera à présent à la sous-commission du dicastère de Mme Frésard.

Contexte général

Il est important de se remémorer dans quelles conditions a été élaboré le budget 2007. Suite au référendum déposé par les partis de droite dans le courant du mois de mai 2005 et au vote de la population qui par plus de 76% a refusé la hausse de l'indice fiscal, l'élaboration du budget 2006 ne

s'est pas faite sans difficultés. Le climat au sein de la commission financière était tendu et le temps manquait pour élaborer conjointement une politique permettant de réaliser rapidement des économies. Le budget 2006, accepté par le Conseil général en décembre, n'a pas été sanctionné par l'Etat et ce n'est qu'après avoir reçu une nouvelle mouture, conforme aux exigences du service des communes, que le Conseil d'Etat l'a sanctionné.

Afin d'élaborer le budget 2007 dans de meilleures conditions, le président de la commission financière de l'époque, proposa en décembre 2005 de débiter le travail d'élaboration du budget dès le mois de janvier 2006. Ainsi, la commission financière s'est réunie à quatre reprises pour débattre des finances communales. Deux séances se sont tenues sans la présence du Conseil communal. En mars, la commission financière remettait à l'exécutif une liste de recommandations à intégrer lors de l'élaboration du budget 2007.

Compte tenu du refus de la hausse de l'indice par la population et de l'état estimé de la fortune nette de la commune après l'exercice 2006, l'objectif pour le Conseil communal était donc de présenter un budget 2007 le plus proche possible de l'équilibre.

Réformes entreprises par le Conseil communal

Les réformes entreprises au cours de l'année 2005 se sont poursuivies et intensifiées en 2006. La quasi-totalité des services est concernée par ces réformes. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, la police locale sera transférée à l'Etat dès janvier 2007, le service informatique communal devrait l'être en 2007, les administrations des écoles primaires et secondaires se sont regroupées en une seule unité, les prestations des travaux publics ont été revues. Ces réformes, une fois mises en œuvre, permettront de faire des économies substantielles.

Politique de l'Etat

Il est à relever que si les finances de notre commune sont au plus mal, celles de l'Etat ne sont guère meilleures. Il s'ensuit une diminution non négligeable des subventions accordées à notre commune. Les effets de cette politique réduisent souvent à néant les efforts d'économies entrepris. Par exemple, alors que 7 classes ont été fermées, la charge salariale du budget des écoles n'a pratiquement pas diminué en raison notamment des augmentations de traitement accordées par l'Etat.

Evolution du déficit et de la fortune nette

Entre la séance du 12 septembre et celle du 16 novembre, le déficit budgétaire a été réduit de 5 mios, passant d'un peu plus de 18 mios à 13,3 mios.

La fortune nette de la commune à fin 2006 est estimée à environ 4 mios. Le rééquilibrage de l'actionnariat de SIM SA entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle devrait permettre d'inscrire une plus-value desdites actions au bilan et d'entreprendre des négociations en vue de dissoudre une partie de la réserve de SIM SA. Les actions du Groupe-E seraient vendues et le bénéfice escompté de cette vente serait versé à la fortune nette.

Ces mesures doivent permettre de présenter un budget 2007 qui sera techniquement équilibré. Il n'en demeure pas moins qu'il reste plus de 13 mios d'économies à réaliser en 2007 pour présenter un budget 2008 équilibré, ou à défaut, à trouver de nouvelles ressources.

Ressources financières

Le chef des finances communales, M. Kurth, a tenu à rencontrer chaque chef de groupe pour débattre de la politique fiscale de la commune pour les années à venir. Au cours de ces échanges, M. Kurth a présenté plusieurs modèles pour améliorer les rentrées financières, en introduisant par exemple une hausse de l'indice liée à des investissements précis ou en introduisant de nouvelles taxes dont les montants seraient eux aussi affectés à des projets précis.

Le débat au sujet des ressources financières de la commune devra avoir lieu d'ici à la fin du premier trimestre de l'année 2007. La commission financière se penchera sur ce problème lors de ses prochaines séances.

Calendrier

La commission a siégé le 28 août, le 12 septembre, le 29 septembre, le 7 novembre et le 16 novembre (adoption du rapport). Les sous-commissions ont siégé entre le 23 octobre et le 1^{er} novembre.

Durant les 4 premières séances, le Conseil communal a renseigné la commission sur l'état d'avancement de l'élaboration du budget et a commenté les décisions prises pour aboutir à un déficit de 13,3 mios. La commission a en particulier été renseignée au sujet des restructurations et réformes au sein des services et sur les discussions qui ont eu lieu avec les représentants des syndicats et qui ont permis d'atteindre l'objectif financier d'économie de CHF 600'000.-, que le Conseil communal s'était fixé.

Nous avons également eu des précisions concernant le taux de participation de la commune à la caisse de pensions qui sera réduit à 125%. Cette solution a été préférée à une première proposition de compenser 1% d'inflation par une hausse équivalente des cotisations-employé. Cette proposition avait été acceptée par le comité de la caisse de pension qui demandait en compensation une hausse de 15 points, faisant ainsi passer l'indice à 160% contre 145% actuellement. La diminution induira un risque minime au niveau du taux de couverture, qui se traduirait par une perte de 0,7% au maximum sur 2007. Rappelons que le taux de couverture est actuellement de 94%.

Rapports des sous-commissions

Lors de la séance du 7 novembre, la commission a discuté l'ensemble des rapports des sous-commissions. Globalement, les commissaires ont constaté que des efforts ont été consentis dans les services et que les réformes engagées vont dans la bonne direction. Les rapports des sous-commissions sont joints à ce document et reflètent la situation actuelle et l'état d'avancement des travaux en cours. Lors de cette séance, les éléments suivants ont été relevés :

Dicastère de M. Hainard

Un commissaire a demandé des précisions au sujet de la vente des abattoirs. M. Hainard et M. Kurth ont indiqué que le Conseil communal avait privilégié la qualité des projets par rapport au bénéfice financier à réaliser. Plusieurs projets ont été soumis et l'un d'eux a été retenu. Les promoteurs de ce projet ont à présent environ 2 ans pour finaliser leur travail et remettre un dossier au Conseil communal.

Un commissaire voulait savoir comment s'opérerait le transfert de biens de la commune au canton dans le cadre de la création du service informatique unique. M. Hainard a indiqué que les serveurs seraient transférés à l'Etat, selon un accord encore à définir. Les autres postes resteront dans le patrimoine de la commune.

Au sujet du service informatique unique, plusieurs commissaires ont été étonnés de constater que nous gardions tout de même un embryon de service en ville avec 1.5 poste. M. Hainard en a indiqué les raisons: conserver une compétence informatique communale et éviter l'envoi de factures croisées.

Dicastère de M. Kurth

Au sujet des 135 mio de couverture supérieurs au taux de couverture de 70% de la caisse de pensions, un commissaire s'interroge pour savoir s'il ne serait pas possible d'en récupérer une partie pour les finances communales. M. Kurth répond que cette solution n'est pas envisageable, car les fonds prévus pour la prévoyance sociale ne peuvent légalement pas être utilisés à d'autres fins. M. Barbezat indique que le seul moyen légal à disposition pour diminuer ce montant est de réduire le taux de participation des employés ou de l'employeur.

Un commissaire s'inquiète au sujet des tâches exécutées par le service des ressources humaines. M. Kurth indique que ce service a été mis à forte contribution durant cette année en raison, en particulier, de la réduction de sa dotation en personnel, de la finalisation de la mise en place de la DECF et des conséquences des nombreuses réformes menées dans tous les secteurs.

Un commissaire a demandé quels seront les rapports entre la future organisation de la promotion économique et la commune lorsque l'actuelle

cheffe aura rejoint l'Etat. M. Kurth indique que le but du Conseil communal est de promouvoir les montagnes neuchâtelaises et en particulier La Chaux-de-Fonds en ayant sur place une antenne de la promotion économique. Lorsque des investisseurs ou des promoteurs seront intéressés par une implantation dans notre région, ils seront reçus par la promotion économique cantonale sur place à La Chaux-de-Fonds ce qui représentera un atout.

Un commissaire s'inquiète au sujet de la politique de la formation des jeunes. M. Kurth indique que le Conseil communal a une réelle volonté de proposer des places d'apprentissages pour les jeunes, mais que malheureusement les ressources manquent pour mettre en pratique cette volonté.

Dicastère de M. Veya

Un commissaire propose qu'en fonction des compétences de la future déléguée à la culture qu'elle s'occupe à 40% de la communication de la ville. M. Veya indique que les compétences de Mme Agustoni englobent également une composante liée au marketing des activités culturelles. C'est cette composante qui serait privilégiée, partant du principe que les montants investis dans la promotion des activités culturelles sont rentables.

Un commissaire demande des précisions au sujet de l'utilisation du crédit d'étude de CHF 200'000.- pour la liaison entre le Musée d'histoire et le MIH, dès lors que ce projet est abandonné. M. Veya indique que le crédit n'était pas uniquement destiné à cette étude et que le solde du crédit ne sera pas utilisé à d'autres fins que celles votées par le Conseil général, à savoir le réaménagement architectural du site et l'étude d'une nouvelle muséographie du musée d'histoire.

Un commissaire souhaite que la réalisation du Naturama puisse se faire en recourant à un apport de fonds privés. M. Veya indique que le Conseil communal partage ce point de vue.

Dicastère de Mme Frésard

Un commissaire demande où en sont les négociations entreprises depuis l'année dernière avec l'ECAP. Mme Frésard informe la commission que l'accord a été conclu et que CHF 100'000.- seront obtenus sur les CHF 600'000.- annoncés l'an dernier.

Un commissaire s'interroge au sujet du prix d'achat de l'oxygène pour le SIS. Mme Frésard indique que cet oxygène est destiné à l'usage des pompiers en intervention pour leur système d'assistance respiratoire. Le montant ne pourra donc pas être pris en charge par l'assurance maladie.

Dicastère de M. Berberat

Un commissaire demande si les montants des subventions de l'Etat intégrés au budget 2007 ont été correctement calculés. M. Berberat indique qu'il ne désire pas revivre la mésaventure du budget 2006 et que les chiffres ont été calculés au plus juste en fonction des indications actuellement en possession par ses services.

Un commissaire demande ce qu'il va advenir des camps de ski ces prochaines années. M. Berberat indique qu'en raison des problèmes financiers de la commune que les camps de ski ne sont pas à l'ordre du jour. Il ajoute que la solution des activités hors cadre a été reconduite pour 2007, avec un budget global de CHF 125.- par élève : CHF 50.- à la charge de la commune et CHF 75.- à la charge des parents.

Budget des investissements

Lors de la séance du 7 novembre, la commission a également étudié le budget des investissements dont le montant global pour l'année 2007 avoisinera les 20 mios. Aucun crédit n'a été refusé par la commission. Toutefois, un débat a eu lieu au sujet du crédit octroyé pour le remplacement des 17 premiers arbres de l'avenue Léopold-Robert.

Prises de position des partis***Parti socialiste***

Nous tenons tout d'abord à relever les efforts extrêmement importants qui ont été faits par le Conseil Communal en terme de restructurations et de recherches d'amélioration pour la Ville.

Ces efforts ont aussi été soutenus non seulement par les chefs de service, mais aussi par les collaborateurs. Nous soulignons, ici, la difficulté qui a été la leur de continuer à offrir des prestations de qualité dans un environnement en réforme, avec un avenir incertain et dans des conditions souvent "à la limite", tant l'ampleur de la tâche est importante par rapport aux ressources à disposition.

Efforts qui ont été également partagés, pour une part, tout au moins, par la population de cette ville. Ainsi, nous avons véritablement le sentiment que c'est un travail collectif, chacun ayant contribué à sa mesure, qui aura permis d'arriver au budget 2007 et d'aller dans la direction d'un assainissement des finances.

Nous l'avons dit souvent, ce n'est qu'ensemble que nous arriverons à retrouver des chiffres noirs pour cette ville. Et, à cet égard, nous souhaitons aussi saluer le climat positif et constructif dans lequel se sont déroulés les débats du budget entre tous les groupes.

Nous nous félicitons aussi du fait que les restructurations qui ont été introduites ne l'ont pas été n'importe comment, "à la hussarde", et que l'essentiel de ce qui pour nous fait qu'une ville reste une ville a pu être maintenu; tout cela également dans le respect d'un certain nombre de valeurs qui nous sont chères : solidarité avec les personnes en difficulté, effectifs encore raisonnables dans les classes, rôle formateur de la culture et de la création, maintien d'un parc immobilier public.

Malgré tout, le travail considérable qui a été fait jusqu'à aujourd'hui demeure malheureusement insuffisant, puisque pour le budget 2008 nous nous retrouverons encore à devoir combler un trou très important.

Ainsi, si nous devons absolument continuer sur la voie dans laquelle nous nous sommes engagées depuis un peu plus de 2 ans, nous devons aussi nous rendre à l'évidence qu'on ne peut plus travailler que sur les dépenses. Il faut désormais aussi envisager des recettes nouvelles, au sens large du terme, faute de quoi nous devons accepter de devenir un petit village, avec tout ce que cela peut comporter comme conséquences désastreuses pour le canton dans son entier.

En effet, la ville de La Chaux-de-Fonds n'est pas importante que pour les Chaux-de-Fonniers, mais également pour toute la région et aussi pour le canton. Les Montagnes neuchâteloises représentent non seulement un pôle de compétences des microtechniques, mais sont aussi en quelque sorte une porte sur l'Arc jurassien et surtout sur la France Voisine. Or, si La Chaux-de-Fonds ne devient pas le centre de cette région "multifrontières" et qu'on ne l'aide pas à le devenir, à terme, le centre se créera alors à quelques kilomètres de l'autre côté de la frontière, au détriment de tout le canton.

La Chaux-de-Fonds comporte déjà de nombreux atouts en terme d'infrastructures, d'accumulation de compétences, de taille de population, etc., pour devenir ce pôle de développement et constituer un véritable relais entre Bâle et Besançon. Les retombées d'un tel développement sont potentiellement énormes et profiteront à tout le canton de Neuchâtel. Toutefois, nous ne pourrons y arriver sans l'engagement solidaire et sans faille des autorités cantonales afin de garantir le maintien et le développement des infrastructures indispensables à la réalisation d'un tel projet.

La Chaux-de-Fonds a déjà fait de gros efforts et il faut s'imaginer que l'on demandera encore au Conseil Communal, aux fonctionnaires et à la population des efforts supplémentaires dans les années à venir, toutefois ces efforts devront obligatoirement s'accompagner d'un appui au niveau cantonal pour permettre une meilleure redistribution des recettes fiscales et du développement. C'est donc pleins d'espoir, mais conscients des écueils qu'il reste encore à franchir, que nous accepterons le budget 2007.

Union démocratique du centre

Notre groupe salue les efforts entrepris par le Conseil communal pour restructurer, regrouper des services et mettre en place des mesures d'économie en vue d'améliorer la situation financière catastrophique de notre ville.

Malheureusement, à la lecture du budget 2007, ces efforts ne se transcrivent pas vraiment dans les chiffres, ce que nous regrettons vivement.

Il est clair qu'un déficit réel légèrement inférieur à 13 millions ne peut en aucune manière nous satisfaire, mais au contraire nous préoccupe beaucoup.

Incontestablement, il y a encore beaucoup de travail à faire et du pain sur la planche pour arriver à l'équilibre. Notre exécutif devra encore faire preuve d'ingéniosité dans les années à venir afin d'éviter toute hausse fiscale non souhaitée par la population.

Au niveau des investissements, notre groupe a appris avec satisfaction qu'il avait été entendu par le Conseil communal, et que celui-ci a fait preuve de sagesse en renonçant au projet de liaison souterraine entre le MIH et le musée d'histoire.

Nous voulons également croire que des jours meilleurs arrivent sur notre ville.

Afin d'encourager notre exécutif à continuer ses réformes de structure, lui laisser le temps de réfléchir et de travailler, nous serions prêts à accepter le budget 2007 aux conditions suivantes :

Que le Conseil général (tous partis confondus) adopte un arrêté obligeant le Conseil communal à s'engager ferme sur les trois points suivants :

- Finaliser d'ici la fin mars 2007 la vente des actions du groupe E.
- Finaliser d'ici la fin mars 2007 le rééquilibrage de l'actionnariat de SIM SA avec la commune du Locle en vue de pouvoir dissoudre partiellement la réserve SIM.
- Confirmer que la fortune théorique de 4 millions à fin 2006 a été calculée avec prudence et réalisme au vu des éléments connus et à disposition à ce jour.

Si ces trois conditions sont remplies, le budget 2007 d'un point de vue purement légal est en phase avec les exigences fixées par l'Etat, ceci à condition qu'aucun amendement détériorant le budget ne soit proposé et accepté par la majorité du Conseil général.

Si une de ces conditions devait ne pas être remplie, le groupe UDC respectueux des lois, se verrait contraint de devoir refuser ce budget.

Bien que certains éléments soient de nature purement cosmétique, nous espérons que les restructurations et autres améliorations portent prochainement leurs fruits.

Dans le futur, de nouvelles entreprises s'implanteront dans la zone du Crêt-du-Loche et devraient apporter à notre commune de nouvelles recettes fiscales.

Pour terminer, nous ne voulons pas oublier de remercier encore tous ceux et celles qui ont participé par leur travail et leurs efforts à la réalisation d'économies pour notre ville.

Les Verts

Les Verts accepteront le budget 2007 de la Ville. Les réformes engagées semblent commencer à porter leurs fruits, même si c'est au prix d'un gros effort du Conseil communal et de l'administration. Qu'ils en soient remerciés. Nous espérons que les réformes engagées au niveau cantonal pourront amener à notre ville de nouvelles recettes dont nous avons grandement besoin. Nous ne pouvons en effet nous voiler la face, depuis de longues années, et le budget 2007 ne fait pas exception, nous bouclons le budget au prix de corrections qui font perdre chaque année à la ville un peu de sa substance et de son autonomie. Les fusions effectuées ou annoncées diminuent notre autonomie sans que nous ayons du recul sur leurs effets réels. Les corrections qui permettent à la Ville, année après année d'équilibrer son déficit ont les mêmes effets. Cette année, nous équilibrons notre budget en vendant des actions et nous avons rétabli une partie de la fortune de la Ville en vendant des terrains et des immeubles. Et nous pouvons finalement nous poser la question : Combien de temps tiendrons-nous encore comme cela ? Car l'embellie économique observée ne se traduit malheureusement pas en augmentation réelle et marquée - du moins pas suffisante - des recettes dans notre ville. Alors si les Verts acceptent ce budget, c'est avec l'espoir qu'un jour peut-être nous pourrions recommencer à avoir de véritables projets pour cette ville.

Parti libéral/PPN

Le groupe libéral/PPN acceptera le budget 2007 qui lui est présenté, en notant toutefois que le déficit annoncé de 12,7 millions n'est de loin pas de nature à satisfaire nos attentes. Nous relevons que, malgré d'importants efforts, le Conseil communal n'est pas parvenu à juguler l'important déficit structurel de notre collectivité. Il nous apparaît, au vu des difficultés à trouver des solutions, que ce déficit structurel ne pourra être résorbé à l'aide des seules pistes envisagées sans recourir à futur à une importante hausse de l'indice fiscal à laquelle nous ne saurions évidemment souscrire. Il faut toutefois souligner le travail effectué à ce jour par le Conseil communal et surtout par les services.

Nous aimerions par notre acceptation offrir au Conseil communal la possibilité de travailler aussi rapidement que possible et dans une ambiance que nous souhaitons sereine au budget 2008.

Si la solution proposée qui consiste à utiliser une partie de la fortune pour combler le déficit structurel ne peut être envisageable à moyen et à long

terme, elle nous permet de travailler dans le calme pour trouver des solutions que nous espérons performantes.

Notons toutefois que notre groupe n'acceptera en aucun cas des propositions visant à péjorer encore un budget que nous considérons comme trop largement défavorable.

Nous demandons par ailleurs au Conseil communal de veiller à ce que l'arrêté qui nous sera présenté soit aussi précis que possible sur les points suivants:

- Le Conseil communal se doit de nous fournir des garanties de première qualité concernant les opportunités envisagées de ventes des titres. Des ventes ou des promesses de ventes fermes et définitives, réalisées à la date de la séance de Conseil général décidant de l'acceptation du budget, seraient évidemment de nature à nous satisfaire pleinement sur les intentions du Conseil communal et des acheteurs.
- Si les ventes n'ont pas pu être réalisées dans les temps, ce que nous pouvons envisager, nous demandons au Conseil communal de prévoir, dans l'arrêté, une nouvelle présentation du budget au Conseil général au cas où les ventes ne se réaliseraient malheureusement pas.
- La possibilité de présenter une fortune budgétée nette supérieure à zéro étant également liée à l'état de la fortune à fin 2006, nous demandons au Conseil communal d'établir une situation aussi proche que possible de la réalité en nous communiquant pour la séance du budget des informations qui seraient de nature à nous sécuriser sur les résultats attendus pour 2006.

Notre groupe se réjouit de l'attitude des autres groupes du Conseil général qui envisagent également une acceptation du budget présenté. Cette unanimité aura pour avantage, nous l'espérons, de renforcer la position de notre collectivité et principalement du Conseil communal vis-à-vis des autorités externes.

Le groupe Libéral/PPN acceptera le budget, marquant ainsi sa confiance dans l'exécutif, mais surtout sa confiance dans les différents travaux mis en œuvre par celui-ci pour améliorer les comptes de notre collectivité à moyen et long terme. En ce sens, il reconnaît les efforts importants faits dans le cadre du budget des investissements. La maîtrise de ce poste à hauteur de 20 millions durant la période d'austérité que nous vivons nous conforte dans la volonté de nos conseillers communaux de maîtriser les coûts à long terme.

POP

Le POP acceptera le budget 2007 pour ce qu'il donne d'espoir et non pour ce qu'il est. Le POP tient à remercier le Conseil communal pour l'énergie et la conviction dont il a fait preuve pour élaborer ce budget en préservant autant que faire se peut les prestations à la population, la cohésion sociale et un minimum d'investissements pour l'avenir. Loin de baisser les bras, il a redoublé d'inventivité avec l'ensemble des services pour réinventer

l'organisation et les fonctionnements de l'administration et dégager ainsi les économies qui lui permettent aujourd'hui de présenter un budget répondant aux exigences de la loi sur les communes.

Mais à quel prix : celui d'une austérité généralisée dont les effets sont désormais visibles avec des prestations qui ne parviennent plus à être toujours maintenues, du maintien voire du renforcement des mesures d'économies touchant à la fois les services et les subventions, d'un personnel dont les conditions de travail et de rémunération se sont largement péjorées, et d'une fermeture aux jeunes en formation ou nouvellement formés. Nous savons que la situation est exsangue dans la plupart des services et ne pourra pas être maintenue encore longtemps. Déjà, l'augmentation des départs et des maladies nous laisse entrevoir que nous avons franchi une limite. Nous tenons ici à remercier très vivement l'ensemble du personnel communal pour les nombreux efforts qu'il consent et le cœur qu'il met à remplir ses missions malgré les conditions actuelles. En 2007 encore, il supportera une part importante de la charge d'économie, en particulier via la retenue de 2,5% sur son salaire. Pendant ce temps, les avantages des baisses fiscales continuent à profiter aux plus aisés de nos concitoyens.

Le pire est de se dire que malgré toutes les mesures prises, le budget conserve un déficit structurel qui ne parvient pas à être comblé. Ce constat renforce le POP dans la certitude que la Ville ne s'en sortira pas sans résoudre son manque flagrant de ressources. Et c'est là que réside l'espoir que contient malgré tout ce budget : celui de bénéficier d'une année supplémentaire pour faire avancer les négociations et mesures cantonales dont dépend l'avenir de notre ville. Sans nouvelles recettes fiscales, sans un réel rééquilibrage régional des soutiens du Canton, et sans solution sur des dossiers comme celui des crèches ou des bâtiments du secondaire II, nous ne passerons pas le cap du prochain budget sans trancher dans le vif. Nous devons donc profiter de cette année de répit pour amener le Conseil d'Etat à se positionner clairement et à agir rapidement s'il entend maintenir un pôle urbain fort dans les Montagnes neuchâteloises. L'espoir est mince, mais il existe, et nous voulons croire que les efforts consentis jusqu'ici et le consensus qui semble se dessiner entre les groupes politiques verront aboutir des solutions durables pour notre ville.

Parti radical

Le groupe Radical est très déçu du budget 2007 proposé par le Conseil communal. Une année s'est écoulée, mais rien n'a changé fondamentalement. Il y a bien quelques réductions de charges anéanties par des augmentations de charges d'intérêts ou de réduction de la péréquation financière, par exemple.

Résultat de l'ensemble : on se retrouve dans la même situation qu'en novembre 2005. Le Conseil communal nous propose un déficit d'environ 13 millions. Il est évident que, pour notre groupe, cela n'est pas

acceptable. Le Conseil communal affirme haut et fort que des réformes sont en cours et qu'elles porteront leurs fruits à partir de 2008. Nous l'espérons aussi mais nous doutons que les démarches de restructurations en voie de réalisation soient d'une telle ampleur que nous puissions voir disparaître nos 13 millions de déficits.

La note positive de budget est que le Conseil communal entend boucler les comptes 2006 avec quelques produits extraordinaires qui permettraient d'avoir une fortune suffisante pour supporter un déficit budgétaire 2007 de 13 millions. Ce n'est évidemment pas l'idéal, mais cela permet de commencer l'année 2007 sans augmentation d'impôts ce qui rencontre notre approbation.

Tout le problème est de savoir si ces produits extraordinaires vont pouvoir se concrétiser.

S'ils sont réalisés en décembre lors du vote du budget 2007 au Conseil général, notre groupe soutiendra ce budget bien qu'il ne nous satisfasse pas mais pour marquer notre reconnaissance de nous présenter un budget qui ne débouche pas sur une bagarre gauche-droite à propos de notre fiscalité. Si le Conseil communal manque de temps pour réaliser ces produits extraordinaires encore en 2006, nous voulons un arrêté supplémentaire au budget qui obligerait le Conseil communal à nous soumettre une nouvelle mouture du budget 2007 dans l'hypothèse où il n'arriverait pas à concrétiser ces opérations extraordinaires.

C'est dans cet esprit-là et évidemment sans aucune modification de ce budget tant des charges que des produits que nous pourrions soutenir ce budget.

Cela fait fort longtemps que nous n'avons plus donné notre accord à un budget. L'histoire nous montre que nous avons raison de refuser ces budgets déficitaires. Mais par soucis de consensus et dans l'espoir que nous allons tous ensemble remettre les finances de notre ville à flots, nous accepterons le budget 2007.

Conclusion

On peut dire que le climat tendu qui régnait lors de l'élaboration du budget 2006 a fait place à une volonté d'affronter les défis qui attendent notre commune dans les prochaines années. Les débats au sein de la commission se sont dans l'ensemble bien déroulés.

Reste à concrétiser la vente des actions du Groupe-E et à finaliser le rééquilibrage de l'actionnariat de SIM SA avec Le Locle pour que les fruits des restructurations en cours puissent se concrétiser en 2007 sans hausse de la fiscalité. Si ces opérations ne devaient pas pouvoir se réaliser dans le premier trimestre de 2007, le Conseil général serait alors à nouveau consulté pour présenter une seconde mouture, comme cela fût le cas en 2006.

La commission financière a accepté à l'unanimité le budget 2007 affichant ainsi sa détermination à vouloir travailler de concert pour que La Chaux-de-Fonds continue d'être un pôle attractif de l'Arc jurassien.

Les rapports des sous-commissions et le rapport de la commission ont été adoptés à l'unanimité.

Le budget 2007 a été voté à l'unanimité par la commission financière.

Pour la commission financière
Le rapporteur

Laurent Iff

Annexes : Rapport de la sous-commission du dicastère des infrastructures et des énergies
Rapport de la sous-commission du dicastère des finances, de l'économie et de l'urbanisme
Rapport de la sous-commission du dicastère des affaires culturelles, de la santé, des sports et de la jeunesse
Rapport de la sous-commission du dicastère de l'instruction publique et des affaires sociales
Rapport de la sous-commission du dicastère de la sécurité